

Communes concernées :

- Chanteheux (65,5 %)
- Croismare (5,1 %)
- Jolivet (100 %)
- Lunéville (58,5 %)
- Vitrimont (1,7 %)

Lecture des valeurs en pourcentages : > x % de la surface du ban de la commune se trouve sur cette planche.
Les plans à l'échelle 1/5000 couvrent la totalité du territoire intercommunal.
Se reporter aux plans à l'échelle 1/20000 pour davantage de précision sur les secteurs urbanisés.

PLUI-H

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

3 - Règlement d'urbanisme
Règlement graphique

Échelle : 1 / 5000

Planche n°05/32

Document conforme à celui annexé à la délibération du Conseil Communautaire n°2020-... du 15/06/2020 approuvant le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant Programme Local de l'habitat de la Communauté de Communes du Territoire de Lunéville & Baccarat.



Zonage

- Zones urbaines (U)
- Zones à urbaniser ouvertes (ZAU)
- Zones à urbaniser fermées (ZAF)
- Zones agricoles (A)
- Zones naturelles (N)

Prescriptions

- Voies cyclables ou chemins piétons à conserver ou à créer
- Secteur où l'existence de risques naturels (inondations ou cavités souterraines) justifie que soient interdites ou soumises à des conditions spéciales les constructions et installations de toute nature (R151-24 du Code de l'urbanisme)
- Secteur de taille et de capacité d'accueil limitées (STECAL)
- Emplacements réservés

Éléments de paysage à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique, architectural, etc. (L151-19 du Code de l'urbanisme)

- Éléments ponctuels
- Éléments linéaires
- Éléments surfaciques


Éléments de continuité écologique et trame verte et bleue (L151-23 du Code de l'urbanisme)

- Réservoirs de biodiversité
- Éléments de paysage à protéger

Cadastr

- Parcelles
- Bâtimens
- Hydrographie
- Limites de sections
- Limites communales

Document révisé le 22/06/2023 à 18h07
Ordonn. DSDP 2023. Donn. de l'Etat révisés le 2023



Zone traitée à l'échelle 1 / 2000
Plan n°06

Zone traitée à l'échelle 1 / 2000
Plan n°02

Zone traitée à l'échelle 1 / 2000
Plan n°03

Zone traitée à l'échelle 1 / 2000
Plan n°07

Zone traitée à l'échelle 1 / 2000
Plan n°04

Zone traitée à l'échelle 1 / 2000
Plan n°05